



Communiqué de presse

Jeudi 24 juin 2010

L'INCa, l'ARC et la Ligue nationale contre le cancer financent huit projets de recherche sur le cancer de la prostate pour environ 6 millions d'euros

L'Institut National du Cancer (INCa) a mis en oeuvre dès septembre 2008 un programme d'actions intégrées de recherche sur le cancer de la prostate (PAIR Prostate), auquel l'Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) et La Ligue nationale contre le cancer se sont associées. Chacun des trois partenaires contribue de manière équivalente au financement des projets pour un montant total de 6 millions d'euros.

Le PAIR Prostate prend en considération l'ensemble des dimensions et des problématiques de recherche incluant l'épidémiologie, la prévention, le dépistage, la prise en charge des patients et les aspects socio-psycho-économiques, ainsi que les questions de recherche cognitive, clinique et translationnelle liées au cancer de la prostate.

Ce programme s'inscrit dans la mise en oeuvre des mesures 1 et 17 du Plan cancer 2009-2013 :



- Mesure 1** Renforcer les moyens de la recherche pluridisciplinaire.
- ▶ **action 1.1** : Renforcer la recherche translationnelle par des financements dédiés sur appels à projets et par une politique de sites de recherche pluridisciplinaires labellisés.
- Mesure 17** Assurer une veille scientifique et améliorer les connaissances en matière de détection précoce des cancers.
- ▶ **action 17.1** : Définir une stratégie de détection précoce du cancer de la prostate.

Un groupe multidisciplinaire, sous la direction du Pr Olivier Cussenot, a été constitué début 2009 rassemblant l'ensemble des acteurs dans le domaine : sociétés savantes, groupes coopérateurs, associations de patients, mais aussi des experts dans les différents aspects de recherche et prise en charge de cette pathologie (biologistes, généticiens, épidémiologistes, cliniciens urologues et oncologues, pathologistes, imageurs).

Les travaux du groupe multidisciplinaire ont fait l'objet d'un séminaire de discussion et de réflexion dont les conclusions ont servi à la définition des différents axes de recherche de l'appel à projets cancer de la prostate lancé en septembre 2009.

Quarante projets ont été soumis par les chercheurs qui ont été évalués par un jury international présidé par le professeur Norman Maitland (GB).

Huit d'entre eux ont été sélectionnés pour leur originalité, la pertinence des questions posées et l'approche conjointe par plusieurs disciplines :

- deux projets visent à faire évoluer le diagnostic précoce des formes agressives : le premier par la détection des cellules tumorales circulantes suivi d'un traitement personnalisé et le second par une approche d'imagerie en évaluant la position, le volume et l'agressivité des foyers de cancer de prostate ;
- un projet vise à faire évoluer les options thérapeutiques telles que la radiothérapie des cancers de la prostate par la caractérisation et la modélisation de l'hypoxie tumorale ;
- deux projets visent à comprendre les phénomènes de la transformation et de la progression tumorale, le premier étudiant les mécanismes de vieillissement par l'étude de la dérégulation des microARN, le second portant sur l'évolution vers l'indépendance androgénique de ces cancers ;
- un projet vise à identifier de nouvelles cibles thérapeutiques dans la résistance à la chimiothérapie du cancer de la prostate susceptibles d'aboutir à de nouveaux traitements des formes agressives ;
- un projet de stratégie de chimio-prévention cible une population à risque génétique de développer un cancer de la prostate, porteuse du gène BRCA ;
- un projet porte sur l'évaluation à long terme de la qualité de vie et la réinsertion sociale et familiale de patients avec un cancer localisé de la prostate.

Le détail des équipes retenues dans le cadre du PAIR Prostate 2010 et de leurs projets est consultable sur les sites de l'INCa www.e-cancer.fr, de l'ARC www.arc-cancer.net et de la Ligue www.ligue-cancer.net

A propos de l'ARC

Ces dix dernières années, l'ARC a financé 468 projets en lien avec les cancers de la prostate pour un montant total de 16 millions d'euros.

L'ARC, financeur majeur de la recherche en cancérologie, participe activement à la lutte contre le cancer en France. En 2009, l'association a soutenu 506 projets pour un montant de 30,4 millions d'euros.

En s'associant à l'INCa, dans le cadre de programmes d'actions intégrées de recherche (PAIR), l'ARC souhaite participer à une démarche novatrice qui coordonne un ensemble d'experts sur un enjeu de santé publique.

Parallèlement à sa mission de financement de la recherche, l'ARC a intensifié son action dans la diffusion des informations sur la connaissance de la maladie et sur les travaux de recherche scientifique.

A propos de la Ligue nationale contre le cancer

Créée en 1918, La Ligue nationale contre le cancer est une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. La Ligue est un mouvement organisé en une fédération de 103 Comités départementaux qui, ensemble, luttent dans trois directions : la recherche, l'information, la prévention, le dépistage et les actions pour les malades et leurs proches.

Le soutien à la recherche en cancérologie est une des missions principales de la Ligue contre le cancer. Sa politique de recherche structurée se traduit, entre autres, par la mise en œuvre des programmes d'envergure nationale. Soutenir des équipes de recherche d'excellence, développer des collaborations scientifiques nationales, favoriser la réalisation d'études épidémiologiques importantes et permettre la formation des chercheurs de demain font partie des priorités de la Ligue.

Elle est le premier financeur non gouvernemental de la recherche sur le cancer. Le financement global de la recherche par la Ligue s'élève à plus de 33 millions d'euros. La position de premier financeur non gouvernemental est maintenue grâce aux Comités départementaux qui ont attribué une grande partie de leur ressources provenant des dons et legs, au soutien à la recherche, en particulier à celui des actions nationales engagées pour progresser dans la connaissance de la maladie pour améliorer la prise en charge des malades.

A propos de l'INCa

L'INCa a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004, dans le cadre du Plan cancer 2003-2007, pour coordonner les actions de lutte contre le cancer. Placé sous la tutelle des ministères chargés de la santé et de la recherche, il fédère l'ensemble des acteurs de la lutte contre le cancer en France. Son programme de travail s'inscrit dans les axes du nouveau Plan cancer 2009-2013 : l'Institut participe au comité de pilotage en charge de la mise en œuvre du plan et en assure le suivi.

Afin de rechercher des moyens plus efficaces pour prévenir, diagnostiquer, traiter les cancers, l'INCa met en œuvre et finance des actions de recherche et de développement en cancérologie. Il consacre chaque année plus de 50 millions d'euros au financement de projets de recherche.

Contacts presse :

INCa

Tel : 01 41 10 14 44

Courriel : presse@institutcancer.fr

ARC

Séverine Voisin

Tel : 01 45 59 59 03

Courriel : svoisin@arc-cancer.net

LNCC

Elodie Audonnet

Tel : 01 53 55 25 31

Courriel : audonnete@ligue-cancer.net